



Livret de présentation

PROTECTION ET AMÉNAGEMENT DE L'ÎLET SAINTE-MARIE

PROJET ET TECHNIQUES MISES EN OEUVRE

2011-2012

PRÉSENTATION DU PROJET

L'îlet Sainte-Marie et son tombolo représentent un des plus beaux joyaux du patrimoine naturel de la commune de Sainte-Marie.

Alors même qu'il était fréquenté par un **public souvent très nombreux**, l'îlet Sainte-Marie était **totalemt dépourvu d'équipements** et de supports d'information. Les visiteurs parcouraient l'ensemble de la surface du site, piétinant la végétation, érodant les sols, et parcourant sans le savoir les zones de nidification des sternes de Dougall (espèce d'oiseau rare et protégé).



Afin de **PROTÉGER** et de **VALORISER** l'îlet, une étude de projet a été menée en 2009 par l'Office National des Forêts, financée par la Municipalité.

Un important programme de travaux a pu être mis en œuvre, de mars 2011 à octobre 2012. Il a été rendu possible grâce aux financeurs : l'Europe, l'Etat, la Région, le Département et l'ONF.

Le montant total de l'opération s'élève à 474 730€ H.T.

Le Projet



LES OBJECTIFS DU PROJET :

- * Permettre un accès sécurisé à l'îlet,
- * Protéger les populations d'oiseaux présentes,
- * Mettre en place une signalétique et des aménagements intégrés au site,
- * Protéger les sols contre l'érosion,
- * Valoriser le patrimoine naturel et culturel de la commune,
- * Informer et sensibiliser les visiteurs au respect du site et de son environnement,
- * Mettre en place un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope sur la zone de nidification (en lien avec la DEAL et la commune).
- * Impulser autour de ce pôle d'attraction, une dynamique favorable au développement économique et touristique de la commune.



| Montant de l'opération | Financement | | | | |
|------------------------|--------------------------|----------------|------------------|------------------|----------------|
| | Union Européenne (FEDER) | Etat (MEDDTL) | Conseil Régional | Conseil Général | Onf |
| 474 730 € | 218 405 € 46% | 23 695 € 5% | 87 340 € 18% | 107 340 € 23% | 37 950 € 8% |



PRÉSENTATION DU PROJET



Le Projet

Rendre l'île encore plus belle



*De nombreuses compétences ont été mises en oeuvre pour mener à bien ce projet.
Elles reflètent la diversité des métiers pratiqués par les forestiers :
Une équipe de 85 personnes est au service de l'environnement
et des collectivités en Martinique.*

*De l'étude à la conception, du montage de dossier à la recherche de financements,
de la définition à la mise en oeuvre de toutes les techniques : restauration et
maintien des sols érodés, plantations, réalisation des ouvrages et mobiliers bois,
conception et mise en place de signalétique, études et mise en oeuvre de travaux de
génie civil, initiation et sensibilisation à la protection de l'environnement et à la
découverte des milieux...,*

Nous vous proposons de les découvrir dans la suite de ce livret.



MAINTENIR LES SOLS

Depuis le milieu du 19^e siècle, l'administration forestière, puis l'Office National des Forêts ont accompagné la politique de «Restauration des Terrains en Montagne» en matière de prévention et de protection des risques naturels : mouvements de terrain, crues torrentielles, avalanches, érosion de versant.

L'INTERVENTION DE PROTECTION ET DE RESTAURATION EST EFFECTUÉE SELON DEUX AXES :

- * Des travaux de génie biologique : reboisements (forêts de protection) et végétalisation des berges et pentes en érosion.
- * Des travaux de génie civil : seuils, banquettes, gabions, filets dynamiques et filets plaqués...



Ces ouvrages autostables et drainants sont constitués par des matériaux pris sur place (grumes de bois ou pierres).

ILS COMBIDENT TROIS ACTIONS :

- calage du lit du torrent par la cuvette, qui oriente et dissipe l'énergie hydraulique par la chute sur la hauteur de l'ouvrage,
- réduction du profil en long du torrent, ce qui abaisse la vitesse de l'eau et réduit ainsi l'érosion par affouillement des terrains traversés,
- végétalisation des ailes qui permettra à terme de stabiliser les sols à l'amont de l'ouvrage en créant une dynamique végétale et l'installation future d'une forêt équilibrée.

Restauration des Terrains en Montagne

1

GABION BOIS →



GABION PIERRE →
en cours de construction



2

GABION PIERRE →
*maintien des sols,
plantations effectuées*



AIDER LA RECONQUÊTE VÉGÉTALE

3

SEUIL EN BOIS →



4

La banquette est une variante des autres ouvrages présentés. Elle s'en différencie car elle n'est pas installée dans une ravine mais sur une pente en érosion. À terme, par la végétalisation, l'érosion pelliculaire sera ralentie puis stoppée, ce qui permettra à la forêt naturelle de s'installer.



BANQUETTE GRILLAGÉE

Restauration des Terrains en Montagne



**SEUIL
GRILLAGÉ**



en cours de construction



**SEUIL
GRILLAGÉ**



plantations effectuées



**SEUIL
GRILLAGÉ**



*maintien des sols et reprise
naturelle de la végétation*



MIEUX ACCUEILLIR

Fort de plus de 35 ans d'expérience en Martinique, l'Office National des Forêts a conçu et réalisé de nombreux ouvrages sur l'ensemble du territoire martiniquais.

DES SIMPLES MARCHES À LA RÉALISATION D'OUVRAGES COMPLEXES, EN PASSANT PAR LA POSE DE PLATELAGES, DE GARDE-CORPS, D'ESCALIERS, DE MOBILIERS ; L'ONF EST UN PARTENAIRE INCONTOURNABLE POUR L'AMÉNAGEMENT D'ESPACES NATURELS.



Atelier bois

Escalier et marches en bois





Plateforme et garde-corps



Platelage bois



Les rails de bois

RÉALISATIONS SUR L'ÎLET SAINTE-MARIE



Platelages



Ponton et marins-pêcheurs

FAIRE RÊVER

L'Office National des Forêts Martinique travaille à structurer l'offre d'accueil en milieu naturel, que ce soit en termes d'aménagement ou d'information.

LES PROJETS DE MISE EN PLACE DE SIGNALÉTIQUE S'ARTICULENT AUTOUR DE DEUX OBJECTIFS :

- * Information technique (directionnelle et réglementaire)
- * Sensibilisation, découverte pédagogique et interprétation



*Le parcours «**Manman Dlo** et les secrets du Tombolo» est né de la volonté commune de l'Office National des Forêts et de la ville de Sainte-Marie de proposer une offre de découverte du site qui soit à la fois pédagogique, ludique et qui fasse appel à l'imagination du visiteur.*

Signalétique



AMÉNAGER DURABLEMENT

L'Office National des Forêts Martinique, pilote la réalisation de travaux lourds dans le domaine du génie civil.

TROIS TYPES D'OUVRAGES ONT ÉTÉ ENCADRÉS PAR L'ONF SUR CE PROJET :

- * Réfection de la stèle de la Croix des Marins
- * Pose d'une dalle béton circulaire sur roche pour accueillir la table d'orientation
- * Réalisation d'un ponton - Ancrage poteaux

Dalle en béton circulaire



Construction du ponton



Socle de la croix - Avant / Après

Aménager durablement le territoire



Une Opération Kouitmen mémorable

LE 29 FÉVRIER 2012, L'OPÉRATION KOUDMEN A PERMIS DE LANCER LA SECONDE PHASE DE TRAVAUX DE L'ÎLET SAINTE-MARIE

Cette opération a rendu possible la rénovation du socle de la croix qui s'élève au sommet du mamelon ouest.

7,6 TONNES de matériaux et **600 LITRES** d'eau ont ainsi été transportés grâce à une chaîne humaine à laquelle la population Samaritaine a largement répondu présente.

Cinquante élèves du collège Emmanuel SALDES se sont mobilisés pour cet évènement et un partenariat a également été développé par le biais d'actions mises en place avec les marins-pêcheurs.



Photo : P. Sotier



Ce projet, né d'une volonté commune de la ville de Sainte-Marie et de l'Office National des Forêts, a pu voir le jour en 2012.



Les aménagements ont été inaugurés le **10 novembre 2012** en présence du Préfet de Martinique, du Président du Conseil Régional, de la Présidente du Conseil Général, du Député-Maire de Sainte-Marie et du Directeur Régional de l'ONF.

Crédit Photo : R.Baudin, Chef de projet de l'aménagement de l'îlet Sainte-Marie



POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Office National des Forêt - Direction Régionale de Martinique

78, route de Moutte - BP 578 - 97 207 Fort-de-France

Tél : 05 96 60 70 70 - Fax : 05 96 63 56 67 - mail : dr.martinique@onf.fr / www.onf.fr